

**REUNION RÉGIONALE DES NATIONS UNIES SUR LA MESURE DU
HANDICAP ET LES STATISTIQUES À L'APPUI DE L'AGENDA 2030
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE PROGRAMME
MONDIAL 2020 POUR LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET
DE L'HABITAT POUR L'AFRIQUE**

Kampala, Ouganda, 15-17 Novembre 2016

*Session 7 – Measurement of disability through sample
surveys: National experiences*

La mesure du handicap à travers l'EDS-MICS 2011

SOUAIBOU Moussa

Démographe

Chargé d'Etudes Assistant, INS-Cameroun

Plan de la presentation

Introduction

- Niveaux de représentativité des résultats de l'EDS-MICS 2011
- Module de l'EDS-MICS 2011 sur le handicap: objectif, questions, répondant et limites
- Quelques résultats: prévalence par type, sévérité et causes

Conclusion

Introduction

La situation des personnes vivant avec un handicap, du fait de la marginalisation et de l'exclusion dont elles sont victimes, induit pour elles des conditions de vie en deçà de celles des autres personnes. Pour adresser ce problème, le Gouvernement du Cameroun a engagé un certain nombre d'actions pour promouvoir l'autonomie et l'insertion des personnes "vulnérables" y compris les personnes vivant avec un handicap. Il s'agit notamment de :

- la création d'un Ministère des Affaires Sociales;
- la promulgation de la loi n°83/013 du 21 juillet 1983 relative à la protection des personnes handicapées;
- l'engagement pris dans la Déclaration Nationale de Politique de Population de lutter contre la marginalisation des personnes vivant avec un handicap et de renforcer leurs capacités afin de les intégrer dans le processus de développement.

C'est ainsi que le Gouvernement, les services sociaux et les ONG expriment de plus en plus vivement des besoins en données statistiques sur les personnes vivant avec un handicap. Or, le RGPH de 2005 et l'EDS-MICS de 2011 sont pratiquement les seules sources qui fournissent des données sur le handicap.

Niveau de représentativité des résultats sur le handicap

Echantillon est stratifié de façon à fournir une représentation adéquate et permet de disposer d'une estimation pour tous les indicateurs clés au niveau des:

- milieux urbain et rural,
 - 10 régions administratives du pays et des villes de Yaoundé et Douala.
-

Module sur le handicap



- Le module sur le Handicap a été administré dans la moitié des ménages de l'échantillon.
 - **Cible:** Population des individus (quel que soit l'âge) qui résident dans les ménages ordinaires
-

Module sur le handicap

- **Objectif:** identifier les membres du ménage atteints d'une infirmité, invalidité/déficience locomotrice ou sensorielle, ou les personnes souffrant de troubles du comportement.
 - **Questions posées:** existence du handicap par type, sa sévérité et sa cause.
 - **Répondant:** répondant de l'interview ménage, généralement le chef de ménage.
 - **Limites:** réponses subjectives, pas d'examen médical des personnes identifiées comme atteintes d'un handicap.
-

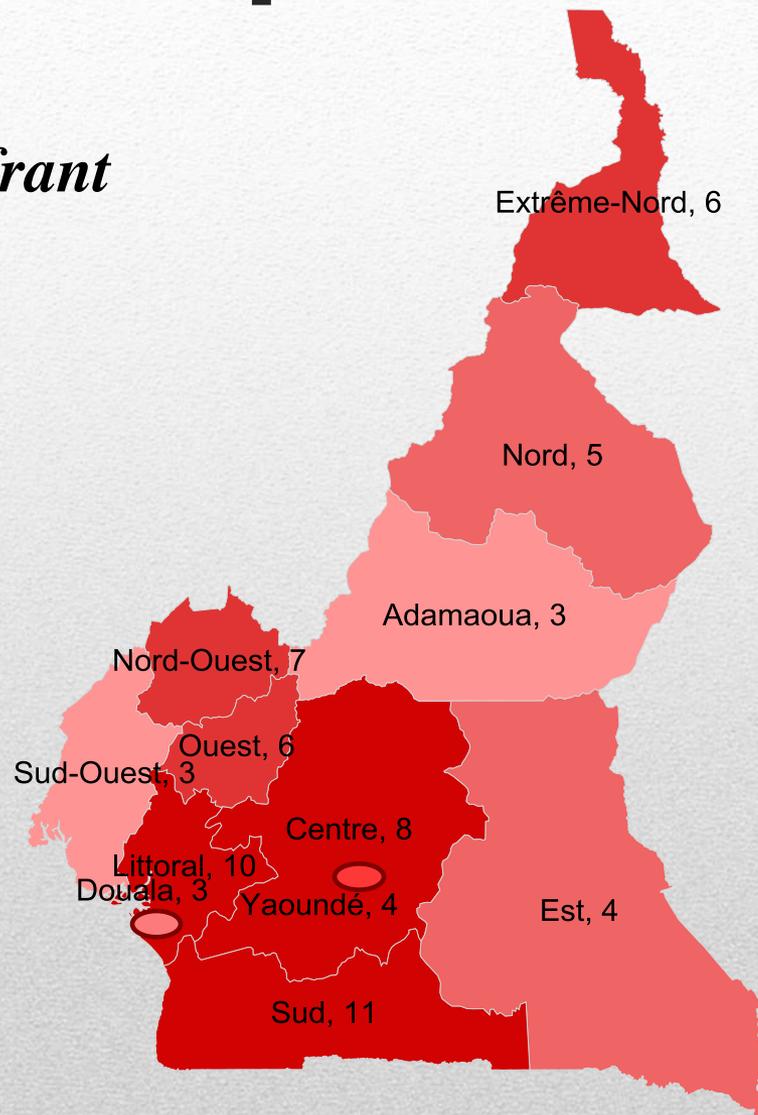
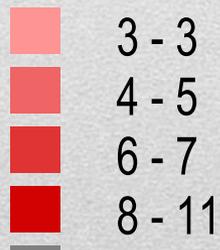
Prévalence des handicaps

*% de la population souffrant
d'au moins un handicap*

Cameroun: 5%

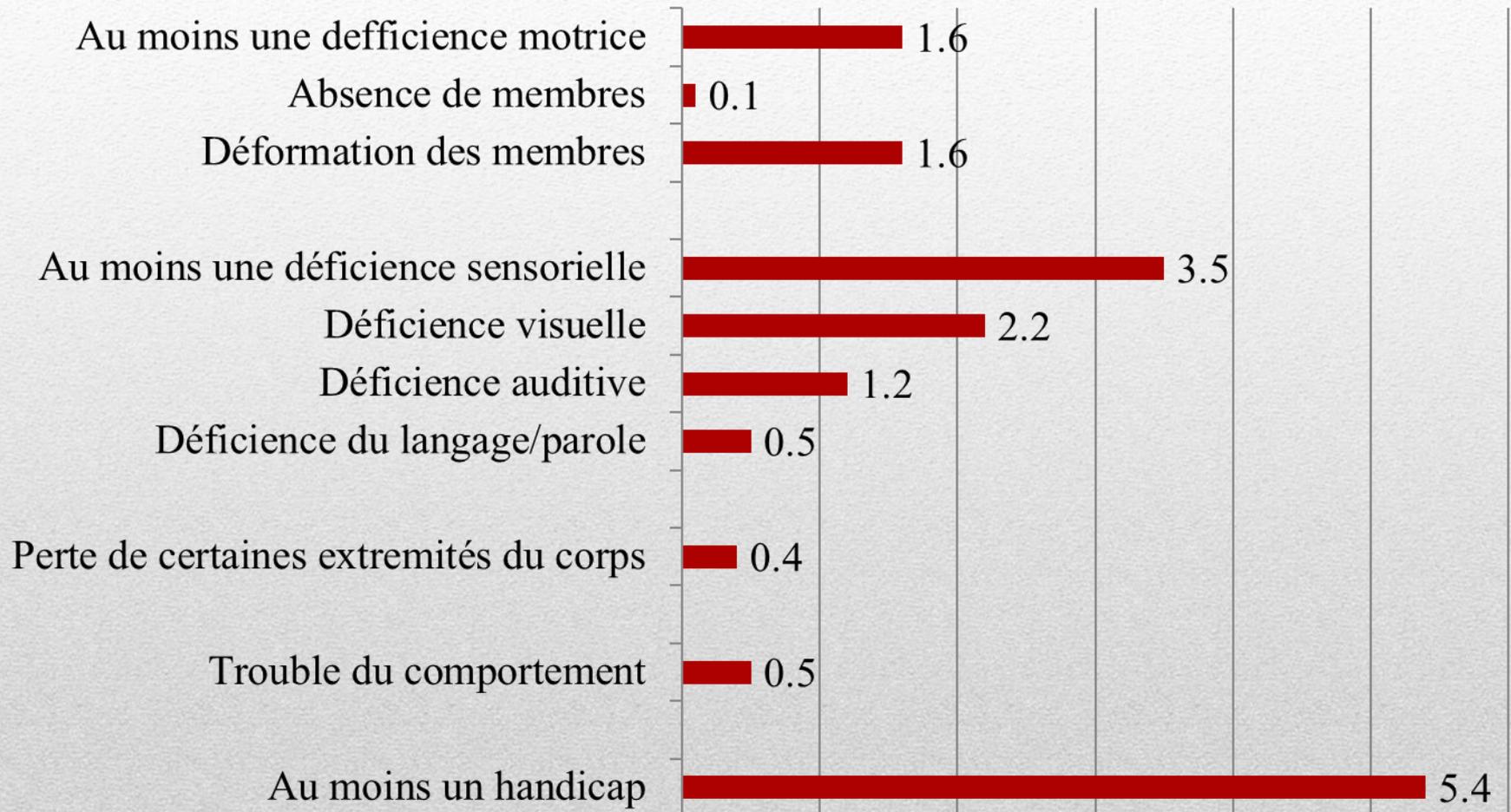
Urbain: 4%

Rural: 6%



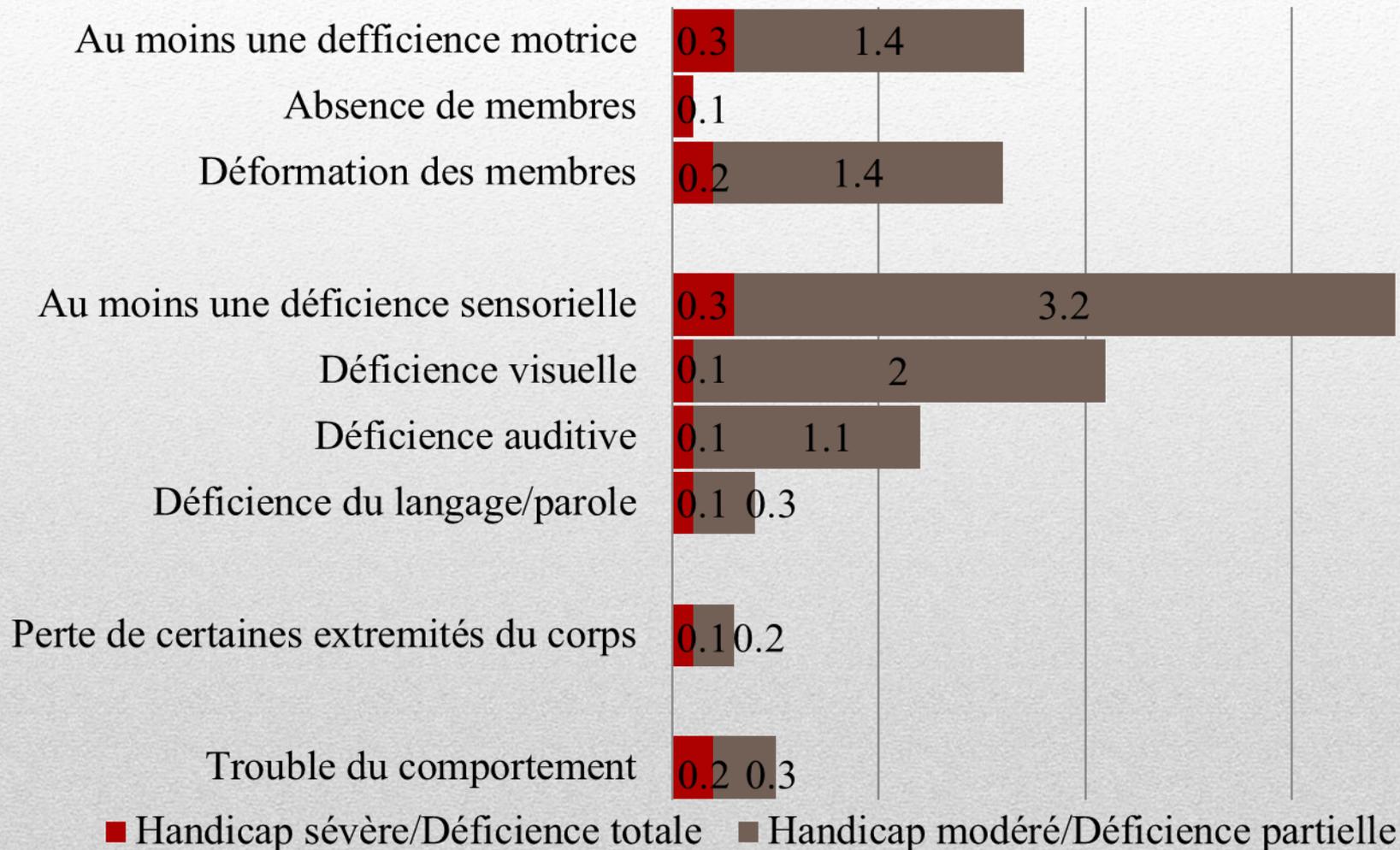
Prévalence des handicaps par type

% de la population souffrant du handicap



Prévalence des handicaps selon la sévérité

% de la population souffrant du handicap selon la sévérité



Cause des handicaps par type

	De naissance	Accident	Injections/ Soins mal faits	Maladie	Vieillesse	Autre/Non déterminé
Absence de membres	8.3	34.7	11.1	36.4	0.0	4.2
Déformation de membres	14.7	24.2	9.3	34.5	14.4	2.8
Déficiência visuelle	6.8	6.4	0.4	45.4	35.2	5.8
Déficiência auditive	21.5	5.7	0.8	44.4	23.2	4.4
Déficiência du langage/parole	69.4	0.9	0.0	21.7	2.2	5.9
Perte de certaines ext. du corps	9.5	60.0	2.3	22.1	1.3	4.9
Troubles du comportement	30.8	3.5	0.9	45.7	4.2	15.0

Conclusion

- Le handicap revêt de multiples aspects, tant dans ses causes que dans ses conséquences. Mais ces aspects sont-ils suffisamment pris en compte dans les enquêtes statistiques?
 - Les causes des handicaps sont variées : infectieuse, congénitale, traumatique, etc. La disponibilité des informations fiables sur ces causes ne permettrait-elle d'aider à la prévention des incapacités?
 - Les conséquences du handicap sont également multiples: médicales, sociales, économiques, culturelles, légales, etc. Leur connaissance ne devrait-elle pas d'aider à la mise en œuvre des politiques, programmes et des services adéquats de réadaptation?
-



JE VOUS REMERCIE
